



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 26 avril 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 avril 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. PUGLIESI à M. PAOLINI, M. BILLARD à M. FILONI, M. VOGLIMACCI à M. LE MAIRE, Mme SANNA à Mme SICHU, Mme FALCHI à Mme BERNARD, Mme SANTONI-BRUNELLI à Mme CORTICCHIATO, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI, Mme MASSEI à Mme VILLANOVA, M. DELIPERI à M. BACCI

**Etaient absents :**

Mme JEANNE, M. CHAREYRE, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. MONDOLONI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

---

Séance du mercredi 26 avril 2017

Délibération N°2017/88

**Carnaval d' Ajaccio 2017**

## Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio propose, pour la deuxième année consécutive, la réalisation d'un **Carnaval les 1<sup>er</sup> et 2 Juillet 2017**.

L'essence d'un carnaval est de permettre un moment de liberté et de créativité populaire durant lequel les habitants de la ville sortent déguisés, toutes classes sociales confondues, et se retrouvent pour s'amuser ensemble.

Le Carnaval d'Ajaccio, est un carnaval « Impérial », dans lequel toute la ville communiera en symbiose autour d'une grande fête. Fête à laquelle une grande partie des composantes associatives ou symboliques, qui font l'Ajaccio du 21<sup>e</sup> siècle, seront associées.

Dans de nombreux pays il existe des carnivals d'été qui rencontrent un vif succès.

Comme l'an dernier, l'idée sera de clôturer la saison des carnivals de Corse, d'une part, et de donner le vrai point de départ de la saison estivale, d'autre part, en respectant les manifestations soutenues par la Ville depuis des années et qui obtiennent un vif succès comme Pescadori in festa...

### **Le thème du Carnaval d'Ajaccio sera : La mer.**

\* **Les deux chars principaux** seront deux figures emblématiques qui seront divulguées lors du lancement le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Durant deux jours la Ville d'Ajaccio va vivre au rythme du Carnaval avec :

- deux défilés pédestres
- des corsos
- un village des enfants
- un bal costumé
- une élection de Miss

**Des boutiques officielles** du Carnaval seront mises en place :

- une boutique proposant des produits dérivés, déclinés sur le thème de Napoléon et autre personnage emblématique Corse, revisités par Laurent Silvani (artiste ajaccien ayant remporté le concours d'artiste en 2016).
- des boutiques proposant toutes les fournitures nécessaires à un Carnaval : confettis, bombes, masques etc...

Les communes de la CAPA participent activement à cette seconde édition du Carnaval : des chars dédiés au thème de la mer seront réalisés et participeront aux Corsos. Les associations des différentes communes seront présentes.

Une commercialisation des espaces publicitaires sera effectuée, sous forme de d'achat d'espaces dans le programme papier et sur les panneaux d'affichage 4X3 M.

Le coût de ces espaces publicitaires est indiqué ci-dessous :

- **PACK CHAR 600 € (limité à 3 annonceurs)**
  - Intégration du logo dans le décor d'un grand char qui défilera sur le corso le 1er et 2 Juillet
  - 4 places sur la tribune d'honneur située 1 cours Napoléon.
  - Citation sur la page Facebook officielle du Carnaval
  
- **SPONSOR STAFF 800 €**
  - 4 places sur la tribune d'honneur située 1 cours Napoléon
  - Logo sur le programme de la manifestation.
  - Logo teaser vidéo officielle de l'évènement diffusé sur tous les réseaux sociaux.
  - Citation sur la page Facebook officielle du Carnaval.
  - Casquettes et t-shirt avec logo du partenaire les encadrant sécurité du corso (30 personnes).
  
- **SPONSOR PARTENAIRE 1500€ (limité à 4 annonceurs)**
  - Panneau sur la tribune officielle 150X100 cm.
  - 4 places sur la tribune d'honneur située 1 cours Napoléon Logo sur le programme de la manifestation.
  - Logo teaser vidéo officielle de l'évènement diffusé sur tous les réseaux sociaux.
  - Citation sur la page Facebook officielle du Carnaval.
  
- **ESPACES PUBLICITAIRES DANS LE PROGRAMME OFFICIEL**

Programme dépliant au format : 17 cm de hauteur x 10cm de largeur de 5 pages recto verso.

Distribution : 10000 exemplaires disponible : 2 pages uniquement

- Tarif : pages intérieures : 1500 €.
- Tarif : pages dos de couverture : 3000 €

**CONSIDERANT** l'intérêt pour la Ville de proposer un Carnaval à tous les Ajacciens, aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien et à ceux du Grand Ajaccio, d'une manière générale.

#### **IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

- **d'autoriser le Maire à :**
  - signer les marchés
  - signer tous documents et conventions nécessaires avec les partenaires institutionnels et toutes structures concernées, pour la mise en place et le fonctionnement du Carnaval
  - solliciter les participations financières des différentes instances publiques et tous organismes susceptibles d'apporter leur contribution,
  - solliciter les partenaires institutionnels et privés pour commercialiser le Carnaval sous forme de panneaux publicitaires et sous forme de d'achat d'espaces dans le programme papier et sur les panneaux d'affichage 4X3 M.
  - solliciter les partenaires institutionnels et privés pour commercialiser des espaces

- publicitaires et/ou sponsoriser des évènements
- encaisser les produits du sponsoring comme produits exceptionnels au chapitre 77,

Étant précisé que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de cette animation sont prévus dans les documents budgétaires de la Ville aux chapitres 011 et 012

## LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Christophe Mondoloni, conseiller municipal délégué  
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 21 avril 2017,

**CONSIDERANT** l'intérêt pour la Ville de proposer un Carnaval à tous les Ajacciens, aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien et à ceux du Grand Ajaccio, d'une manière générale.

**AUTORISE Monsieur le Maire**  
**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

A signer les marchés ;  
A signer tous documents et conventions nécessaires avec les partenaires institutionnels et toutes structures concernées, pour la mise en place et le fonctionnement du Carnaval ;  
A solliciter les participations financières des différentes instances publiques et tous organismes susceptibles d'apporter leur contribution ;  
A solliciter les partenaires institutionnels et privés pour commercialiser le Carnaval sous forme de panneaux publicitaires et sous forme de d'achat d'espaces dans le programme papier et sur les panneaux d'affichage 4X3 m ;  
A solliciter les partenaires institutionnels et privés pour commercialiser des espaces publicitaires et/ou sponsoriser des évènements ;  
A encaisser les produits du sponsoring comme produits exceptionnels au chapitre 77.

Étant précisé que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de cette animation sont prévus dans les documents budgétaires de la Ville aux chapitres 011 et 012

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
(Suivent les signatures)

02A-212000046-20170426-2017\_88-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2017  
Publication : 02/05/2017

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI